

15 octobre 2020

ADDENDA – DEMANDE DE SOUMISSIONS  
POUR  
AAC, LACOMBE (ALBERTA)  
APPEL D'OFFRES N° 01R11-21-C020  
SERVICES D'INSPECTION, DE CERTIFICATION ET D'ENTRETIEN  
DES SYSTÈMES D'INCENDIE ET DE REFOULEMENT D'EAU

Addenda n° 2

Lors de la visite, l'entrepreneur a déterminé que deux (2) systèmes de gicleurs nécessitaient une inspection.

Un (1) système d'extincteurs automatiques sous eau et un (1) système d'extincteurs automatiques sous air. Voir les photos.

Système d'extincteurs automatiques sous eau



## Système d'extincteurs automatiques sous air



1. **QUESTION :** Les inspections de ces systèmes sous eau respecteront-elles la fréquence d'inspection prescrite par le Code national de prévention des incendies (CNPI)?

**RÉPONSE :** Oui, nous voulons que toutes les inspections respectent les exigences du CNPI.

2. **INSTRUCTION :** Remplacer l'Énoncé des travaux – Annexe B dans son entièreté par le document ci-après.
3. **INSTRUCTION :** Remplacer le dossier d'appel d'offres – Annexe G dans son entièreté par le document ci-après.

## ÉNONCÉ DES TRAVAUX

## Annexe B

Agriculture et Agroalimentaire Canada, au Centre de recherche et de développement de Lacombe, a besoin d'un ou de plusieurs techniciens certifiés pour effectuer l'entretien, les inspections, les essais et les certifications des systèmes et de l'équipement énumérés ci-dessous, et pour offrir la formation et les services *au fur et à mesure des besoins*.

Heures normales : en semaine de 8 h à 16 h 30.

En dehors des heures normales de travail : Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 8 h, y compris les fins de semaine et jours fériés

L'installation est un milieu sans fumée et sans parfum.

### SERVICES REQUIS

L'entrepreneur sera tenu d'exécuter les services prévus ci-après :

- A) INSPECTIONS HEBDOMADAIRES des systèmes d'extincteurs automatiques sous eau et sous air.
  - B) INSPECTIONS MENSUELLES de tous les extincteurs de 2 lb à 30 lb.
  - C) ESSAIS TRIMESTRIELS du système d'extincteurs automatiques sous eau.
  - D) INSPECTION BI-ANNUELLE (juin et décembre) de deux (2) systèmes d'extinction d'incendie pour hottes de cuisine.
  - E) INSPECTIONS ANNUELLES et CERTIFICATION (décembre) Entretien de tous les extincteurs (conformément à l'annexe A – fiches d'inspection); de tous les systèmes d'extinction d'incendie et de tous les dispositifs anti-refoulement (comprend les inspections mensuelles et bisannuelles de décembre).
    - SI des réparations ou un entretien sont nécessaires :
      - l'entrepreneur fournira une estimation écrite des coûts conformément à l'annexe A (Conditions supplémentaires – article 7) au gestionnaire des installations dans les trois (3) jours suivant l'achèvement des inspections;
      - l'entrepreneur ne procédera pas aux réparations tant que l'approbation écrite n'aura pas été reçue du gestionnaire des installations.
  - F) ESSAIS ANNUELS du système d'extincteurs automatiques sous eau.
  - G) ESSAI ANNUEL TRIENNAL du système d'extincteurs automatiques sous air.
2. L'entrepreneur devra fournir une (1) FORMATION sur les extincteurs d'incendie pour 10 à 20 membres du personnel. Au minimum, la formation comprendra :
- L'anatomie d'un extincteur;

- La classification et les utilisations des extincteurs;
- Utilisation appropriée d'un extincteur (méthode PASS);
- Quand utiliser un extincteur;
- Tétraèdre du feu.

3. L'entrepreneur devra fournir les services « *selon les besoins* » comme suit :
  - A) TEST HYDROSTATIQUE de tous les modèles d'extincteurs chimiques secs tous les douze ans (12);
  - B) TEST HYDROSTATIQUE de tous les modèles d'extincteurs au CO<sub>2</sub> tous les cinq (5) ans;
  - C) ENTRETIEN de tous les modèles d'extincteurs chimiques secs tous les six (6) ans.
4. Services d'installation et de mise hors service de l'équipement, au besoin.
5. Extincteurs temporaires de remplacement pour tout appareil devant être enlevé pour l'entretien.

**DOCUMENT DE SOUMISSION****Annexe G**

Avis d'appel d'offres n° 01R11-21-C020  
SERVICES D'INSPECTION, DE CERTIFICATION ET D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES  
D'INCENDIE ET DE REFOULEMENT D'EAU

AAC n'acceptera pas de prix distincts pour les frais liés aux camions ou au kilométrage. Tous les coûts doivent être inclus dans le tarif horaire ou unitaire.

La colonne B (prix unitaire) doit être remplie avec une valeur en dollars pour tous les articles, sous peine de voir la proposition jugée irrecevable.

Lorsque des estimations sont fournies dans la colonne A, les valeurs seront utilisées uniquement à des fins d'évaluation des coûts et ne constituent pas une garantie ou un engagement de travail pour le compte du Canada.

**ÉTABLISSEMENT DES PRIX POUR LA PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT**

Article	Description	Unité	Nombre estimé d'unités (A)	Prix à l'unité offert (B)	Coût calculé (C) = (A x B)
1	<b>INSPECTIONS HEBDOMADAIRES</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air	Semaine	51		
2	<b>INSPECTIONS MENSUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C)	Mois	11		
3	<b>ESSAI TRIMESTRIEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	4		
4	<b>INSPECTION BI-ANNUELLE</b> Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine	CH	1		
5	<b>INSPECTIONS ANNUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C) Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air Valves anti-refoulement (Annexe B)	CH	1		
6	<b>ESSAI ANNUEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	1		
7	<b>ESSAI ANNUEL TRIENNAL</b> Système d'extincteurs automatiques sous air	CH	1		

8	<b>Essai annuel hydrostatique aux 5 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
9	<b>Essai/inspection annuel(le) aux 6 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
10	<b>Essai annuel hydrostatique aux 12 ans</b> Extincteurs (Annexe C)				
	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
					T1

<b>MAIN-D'ŒUVRE</b>				
<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé (C) = (A x B)</b>
Technicien d'extincteurs	Heures régulières	100		
Technicien d'extincteurs	En dehors des heures normales de travail	10		
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	Heures régulières	100		
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	En dehors des heures normales de travail	10		
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	Heures régulières	100		
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	En dehors des heures normales de travail	10		
Monteur de gicleurs	Heures régulières	100		
Monteur de gicleurs	En dehors des heures normales de travail	10		

	T2
--	----

Description	Unité	Nombre estimé d'unités (A)	Prix à l'unité offert (B)	Coût calculé C = (A x B)
FORMATION	Séance	2		T3

Coût total pour la période initiale de l'offre à commandes (de T1 à T3) = \_\_\_\_\_

### MATÉRIEL ET PIÈCES DE RECHANGE

Le matériel (extincteurs d'incendie) et les pièces de rechange (sauf distribution gratuite et ce qui n'est pas inclus dans ce qui précède) au coût en place (ce qui comprend la facture et les frais de transport, d'échange, de douanes et de courtage) plus une majoration de \_\_\_\_ % (ce qui comprend les dépenses d'achat, la manipulation interne, les frais généraux et administratifs et les profits), sauf les taxes applicables. Les taxes applicables seront présentées séparément.

**PRIX POUR LA PREMIÈRE PÉRIODE D'OPTION (PÉRIODE 1)**

Article	Description	Unité	Nombre estimé d'unités (A)	Prix à l'unité offert (B)	Coût calculé (C) = (A x B)
1	<b>INSPECTIONS HEBDOMADAIRES</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air	Semaine	51		
2	<b>INSPECTIONS MENSUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C)	Mois	11		
3	<b>ESSAI TRIMESTRIEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	4		
4	<b>INSPECTION BI-ANNUELLE</b> Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine	CH	1		
5	<b>INSPECTIONS ANNUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C) Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air Valves anti-refoulement (Annexe B)	CH	1		
6	<b>ESSAI ANNUEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	1		
7	<b>ESSAI ANNUEL TRIENNAL</b> Système d'extincteurs automatiques sous air	CH	1		
8	<b>Essai annuel hydrostatique aux 5 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
9	<b>Essai/inspection annuel(le) aux 6 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				

	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
10	<b>Essai annuel hydrostatique aux 12 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
					T4

<b>MAIN-D'ŒUVRE</b>				
<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé (C) = (A x B)</b>
Technicien d'extincteurs	Heures régulières	100		
Technicien d'extincteurs	En dehors des heures normales de travail	10		
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	Heures régulières	100		
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	En dehors des heures normales de travail	10		
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	Heures régulières	100		
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	En dehors des heures normales de travail	10		
Monteur de gicleurs	Heures régulières	100		
Monteur de gicleurs	En dehors des heures normales de travail	10		
				T5

<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé C = (A x B)</b>
<b>FORMATION</b>	Séance	2		T6

Coût total pour la première période d'option du contrat (de T4 à T6) = \_\_\_\_\_

### **MATÉRIEL ET PIÈCES DE RECHANGE**

Le matériel (extincteurs d'incendie) et les pièces de rechange (sauf distribution gratuite et ce qui n'est pas inclus dans ce qui précède) au coût en place (ce qui comprend la facture et les frais de transport, d'échange, de douanes et de courtage) plus une majoration de \_\_\_\_ % (ce qui comprend les dépenses d'achat, la manipulation interne, les frais généraux et administratifs et les profits), sauf les taxes applicables. Les taxes applicables seront présentées séparément.



**PRIX POUR LA DEUXIÈME PÉRIODE D'OPTION (2)**

<b>Article</b>	<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé (C) = (A x B)</b>
1	<b>INSPECTIONS HEBDOMADAIRES</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air	Semaine	51		
2	<b>INSPECTIONS MENSUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C)	Mois	11		
3	<b>ESSAI TRIMESTRIEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	4		
4	<b>INSPECTION BI-ANNUELLE</b> Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine	CH	1		
5	<b>INSPECTIONS ANNUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C) Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air Valves anti-refoulement (Annexe B)	CH	1		
6	<b>ESSAI ANNUEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	1		
7	<b>ESSAI ANNUEL TRIENNAL</b> Système d'extincteurs automatiques sous air	CH	1		
8	<b>Essai annuel hydrostatique aux 5 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
9	<b>Essai/inspection annuel(le) aux 6 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
10	<b>Essai annuel hydrostatique aux 12 ans</b>				

	Extincteurs (Annexe C)				
	ABC – 2,5 lb	CH	1		
	ABC – 5 lb	CH	10		
	ABC – 10 lb	CH	20		
	ABC – 20 lb	CH	1		
	ABC – 30 lb	CH	1		
	CO2 – 5 lb	CH	1		
					T7

<b>MAIN-D'ŒUVRE</b>					
<b>Description</b>	<b>Unité</b>	100	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé (C) = (A x B)</b>	
Technicien d'extincteurs	Heures régulières	10			
Technicien d'extincteurs	En dehors des heures normales de travail	100			
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	Heures régulières	10			
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	En dehors des heures normales de travail	100			
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	Heures régulières	10			
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	En dehors des heures normales de travail	100			
Monteur de gicleurs	Heures régulières	10			
Monteur de gicleurs	En dehors des heures normales de travail	10			
					T8

<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé C = (A x B)</b>
<b>FORMATION</b>	Séance	2		T9

Coût total pour la deuxième période d'option du contrat (de T7 à T9) = \_\_\_\_\_

## **MATÉRIEL ET PIÈCES DE RECHANGE**

Le matériel (extincteurs d'incendie) et les pièces de rechange (sauf distribution gratuite et ce qui n'est pas inclus dans ce qui précède) au coût en place (ce qui comprend la facture et les frais de transport, d'échange, de douanes et de courtage) plus une majoration de \_\_\_\_ % (ce qui comprend les dépenses d'achat, la manipulation interne, les frais généraux et administratifs et les profits), sauf les taxes applicables. Les taxes applicables seront présentées séparément.

**PRIX POUR LA DEUXIÈME PÉRIODE D'OPTION (3)**

Article	Description	Unité	Nombre estimé d'unités (A)	Prix à l'unité offert (B)	Coût calculé (C) = (A x B)
1	<b>INSPECTIONS HEBDOMADAIRES</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air	Semaine	51		
2	<b>INSPECTIONS MENSUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C)	Mois	11		
3	<b>ESSAI TRIMESTRIEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	4		
4	<b>INSPECTION BI-ANNUELLE</b> Système d'extinction d'incendie	CH	1		
5	<b>INSPECTIONS ANNUELLES</b> Extincteurs, (Annexe C) Deux (2) systèmes d'extincteurs pour hotte de cuisine Système d'extincteurs automatiques sous eau Système d'extincteurs automatiques sous air Valves anti-refoulement (Annexe B)	CH	1		
6	<b>ESSAI ANNUEL</b> Système d'extincteurs automatiques sous eau	CH	1		
7	<b>ESSAI ANNUEL TRIENNAL</b> Système d'extincteurs automatiques sous air	CH	1		
8	<b>Essai annuel hydrostatique aux 5 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
9	<b>Essai/inspection annuel(le) aux 6 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
10	<b>Essai annuel hydrostatique aux 12 ans</b> Extincteurs, (Annexe C)				
	<b>ABC – 2,5 lb</b>	CH	1		

	<b>ABC – 5 lb</b>	CH	10		
	<b>ABC – 10 lb</b>	CH	20		
	<b>ABC – 20 lb</b>	CH	1		
	<b>ABC – 30 lb</b>	CH	1		
	<b>CO2 – 5 lb</b>	CH	1		
					T10

<b>MAIN-D'ŒUVRE</b>					
<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé (C) = (A x B)</b>	
Technicien d'extincteurs	Heures régulières	100			
Technicien d'extincteurs	En dehors des heures normales de travail	10			
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	Heures régulières	100			
Technicien de systèmes de refoulement d'eau	En dehors des heures normales de travail	10			
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	Heures régulières	100			
Technicien de hotte de cuisine Range Guard	En dehors des heures normales de travail	10			
Monteur de gicleurs	Heures régulières	100			
Monteur de gicleurs	En dehors des heures normales de travail	10			
					T11

<b>Description</b>	<b>Unité</b>	<b>Nombre estimé d'unités (A)</b>	<b>Prix à l'unité offert (B)</b>	<b>Coût calculé C = (A x B)</b>
<b>FORMATION</b>	Séance	2		T12

Coût total pour la deuxième période d'option du contrat (de T10 à T12) = \_\_\_\_\_

## MATÉRIEL ET PIÈCES DE RECHANGE

Le matériel (extincteurs d'incendie) et les pièces de rechange (sauf distribution gratuite et ce qui n'est pas inclus dans ce qui précède) au coût en place (ce qui comprend la facture et les frais de transport, d'échange, de douanes et de courtage) plus une majoration de \_\_\_\_ % (ce qui comprend les dépenses d'achat, la manipulation interne, les frais généraux et administratifs et les profits), sauf les taxes applicables. Les taxes applicables seront présentées séparément.

Coût total de la période initiale de l'offre à commandes \_\_\_\_\_

Coût total de la première période d'option (1) + \_\_\_\_\_

Coût total de la deuxième période d'option (2) + \_\_\_\_\_

Coût total de la troisième période d'option (3) + \_\_\_\_\_

COÛT TOTAL de toutes les périodes = \_\_\_\_\_